

EPR2, Aval du Futur, Fermeture du cycle.... Le Conseil de politique nucléaire accélère

Publié le 18 mars 2025 - Mis à jour le 19 mars 2025

Par Ludovic Dupin (Sfen)

[Mis à jour le 19 mars] Réuni le 17 mars 2025, le quatrième Conseil de politique nucléaire (CPN) a marqué une nouvelle étape stratégique pour l'avenir de l'énergie nucléaire en France. Entre financement du programme EPR2, souveraineté en uranium et développement des réacteurs de quatrième génération, l'État réaffirme son ambition et donne de la visibilité à la filière.

Très attendu, le quatrième Conseil de politique nucléaire (CPN) a été réuni, le lundi 17 mars 2025, par le Président de la République. Se tenant trois ans après le discours de Belfort où Emmanuel Macron annonçait la relance de l'atome, ce CPN souligne l'enjeu stratégique de ce choix énergétique et annonce son intégration dans la future Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3). La filière guettait des signaux forts pour engager d'importants investissements, que ce soit pour le programme EPR2, le cycle du combustible ou encore le développement des réacteurs de quatrième génération.

Calendrier et schéma financier pour le programme EPR2

[Dans un communiqué](#), l'Élysée explique avoir fait un point d'étape sur la mise en œuvre du programme EPR2 qui vise à construire six nouveaux réacteurs de forte puissance, à Penly, Gravelines et Bugey. Le communiqué indique « *une première mise en service d'ici 2038* ». D'ici là, le CPN demande à EDF « *d'amplifier les actions de maîtrise des coûts et du calendrier et de présenter d'ici la fin de l'année un chiffrage engageant, en coûts et en délais* ». Il attend aussi que soit « *consolidée la maîtrise industrielle du programme* », ce qui sera suivi par Délégation interministérielle au nouveau nucléaire.

Sur le chemin critique de ce programme, l'État annonce les grands principes du schéma de financement du programme EPR2, qui devra être soumis à Bruxelles, en vue d'une décision finale d'investissement en 2026. Ainsi, le financement du programme passera par « *un prêt de l'État bonifié couvrant au moins la moitié des coûts de construction et un contrat pour différence sur la production nucléaire à un prix maximal de 100 €/MWh (euros 2024)* ».

Approvisionnement d'uranium et aval du futur

« Pour assurer notre souveraineté en uranium dans le contexte géopolitique actuel, le CPN a validé une stratégie de développement des activités minières d'Orano », indique le communiqué de l'Élysée. Mais surtout, c'est un grand programme industriel qui est validé puisque le renouvellement des installations sur l'aval du cycle du combustible nucléaire à la Hague est confirmé. C'est ce que l'on appelle le programme « aval du futur ». « Ce programme comprend notamment l'entreposage des combustibles usés dans une nouvelle piscine installée à la Hague qui devra être mis en service d'ici 2040 afin de répondre aux besoins du parc nucléaire existant puis des EPR2 », précise l'Élysée. Celui-ci sera financé essentiellement par EDF « en tant que client de ces futures installations » et la gouvernance associera Orano, EDF, CEA et l'État.

Petits réacteurs innovants

L'Élysée souligne le succès de l'appel à projets France 2030 sur les petits réacteurs modulaires et avancés. Pour mémoire, onze jeunes entreprises^[1] ont été sélectionnées par les services de l'État. Il annonce la suite du programme de soutien au développement de ces technologies via le Secrétariat général pour l'Investissement (SGPI). Ces porteurs de projets sont à la recherche de lieu d'implantation pour leur démonstrateur. Aussi, le CPN invite le CEA à rendre accessible « aux entreprises qui en font la demande les données de site pertinentes de Marcoule et de Cadarache et d'engager des discussions en vue d'une implantation sur ces sites pour les projets les plus avancés ».

Fermeture du cycle

Le Conseil a aussi confirmé l'ambition pour la France d'atteindre la fermeture du cycle du combustible qui est visé pour la deuxième moitié du siècle. Il souligne que d'importants développements technologiques sont à réaliser pour développer « des combustibles à partir de plutonium et d'uranium appauvri, la maîtrise des réacteurs à neutrons rapides ainsi que le retraitement des combustibles ». C'est pourquoi le CPN demande « que les industriels (EDF, Framatome, Orano), le CEA et l'ensemble des acteurs mobilisés sur les neutrons rapides » un programme de travail et de concevoir un programme industriel qui permettra la fabrication. ■